



## SÉLECTION D'UN ETABLISSEMENT COMMERCIAL POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS ET PETITS OUTILLAGES AGRICOLES

### APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**Programme Filets Sociaux de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest**

**Nom du projet :** Projet d'Appui au Maraîchage en Guinée Forestière (PAM/GF)

**Accord de Co-financement :** N° 03AP2/2018/CAERE/ARAA/CEDEAO

**TITRE DU SERVICE :** « Fourniture de matériels et petits outillages agricoles »

**Date de publication :** 10 Octobre 2018

**Date Limite :** 10 Novembre 2018 à 16h 00 TU

#### Contexte

Réseau d'Animateurs pour le Développement Intégré en Guinée (RADIG) a reçu un financement auprès de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à travers son Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Maraîchage en Guinée Forestière (PAM/GF). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de Filets Sociaux de Sécurité (FSS) en Afrique de l'Ouest et a pour objectif de **contribuer à la sécurité alimentaire et des capacités productives des 62 groupements féminins vulnérables en vue d'approvisionner les cantines scolaires en légumes.**

Pour cela, le projet compte assister les 62 groupements en matériels et petits outillages agricoles. C'est dans cette optique que l'ONG RADIG sollicite des manifestations d'intérêt de la part des établissements commerciaux de quincailleries générales de la place ayant des compétences requises pour la fourniture des matériels et petits outillages envisagés par le projet.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (offres techniques et financières, disponibilité des matériels et petits outillages agricoles à fournir dans le délai fixé, formuler une stratégie susceptible de répondre à ces besoins, etc.).

Le document complet doit être tiré au bureau de RADIG sise au quartier Nakoyakpala, face à la Radio Pacifique FM, route Mohomou avec dépôt d'une caution de *deux cents mille (200 000) francs guinéens* non remboursable.

L'ONG RADIG dressera une liste restreinte d'environ six (6) EC/QG, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il retiendra un EC/QG pour la réalisation des services requis.

N'Zérékoré, le 10 octobre 2018

Le Président de RADIG



**Paul KOUROUMA**